



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**  
**Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

## **Non aux réquisitions de logements étudiants pour les JO !**

FO ESR alerte sur la situation précaire des étudiants, aggravée par la décision du gouvernement, relayée par le CNOUS, de réquisitionner plus de 3000 logements en Ile de France pendant les Jeux Olympiques en juillet et août 2024.

FO ESR (Force Ouvrière de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) souhaite attirer l'attention sur la situation déjà alarmante des étudiants, qui se trouvent confrontés à de multiples difficultés, notamment sur le plan alimentaire.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu des répercussions dévastatrices sur les conditions de vie des étudiants. Nombre d'entre eux ont perdu leurs emplois, leurs stages ont été annulés, et leur accès à l'éducation a été perturbé par les restrictions et les mesures de distanciation sociale. Cette situation a entraîné une augmentation significative des difficultés financières et alimentaires auxquelles les étudiants sont confrontés au quotidien.

Dans ce contexte déjà précaire, la demande du gouvernement de libérer temporairement les logements pendant les Jeux Olympiques ne fait qu'aggraver les difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants.

FO ESR estime que la promesse de relogement sans surcoût des étudiants par le CNOUS est loin de résoudre tous les problèmes pour les étudiants concernés. FO ESR demande au gouvernement **d'abandonner son projet de réquisitionner de force les logements, les étudiants doivent pouvoir garder leur logement s'ils le souhaitent !**

FO ESR demande aux autorités compétentes de prendre en considération les conséquences de cette demande sur la vie des étudiants qui seraient relogés. Il est impératif que des mesures d'accompagnement et de soutien soient mises en place pour garantir le bien-être et la sécurité des étudiants pendant cette période. Les étudiants ne doivent pas être laissés seuls face à cette situation, et des ressources adéquates doivent être fournies pour répondre à leurs besoins essentiels, en particulier les frais de déménagement et les éventuels frais de déplacement quotidien induit par ce déménagement.

FO ESR exhorte également le gouvernement et les institutions compétentes à prendre des mesures structurelles pour améliorer les conditions de vie des étudiants, y compris en renforçant les dispositifs d'aide alimentaire, en augmentant les bourses étudiantes et en facilitant l'accès au logement abordable.

Il est primordial que nous soyons entendus et que des actions concrètes soient entreprises pour répondre aux besoins urgents des étudiants.

Les personnels de l'hébergement sont soumis à une pression considérable en fin d'année Universitaire, notamment au mois de juin, et les Jeux Olympiques entraîneront une charge de travail supplémentaire pour certains d'entre eux.

FO ESR demande que la **participation au travail lié aux Jeux Olympiques soit volontaire**. Il est essentiel que les droits et les conditions de travail du personnel soient respectés et qu'aucun travail supplémentaire ne soit imposé : pas un jour, pas une heure de travail en plus, pas un jour de congés en moins !

Les personnels volontaires doivent bénéficier d'une **compensation financière sous forme de prime**, reconnaissant ainsi leurs efforts et leur engagement.

FO ESR appelle les autorités compétentes, l'État, le CNOUS et les CROUS concernés à agir rapidement pour répondre aux préoccupations des étudiants et du personnel.

FO ESR continuera à défendre les intérêts des étudiants et du personnel.

Montreuil, le 15 mai 2023